

Commune de St Thurial

APPEL A PROJET

**Mise en location d'un
LOCAL COMMERCIAL**

**Date limite de candidature :
31 octobre 2022**

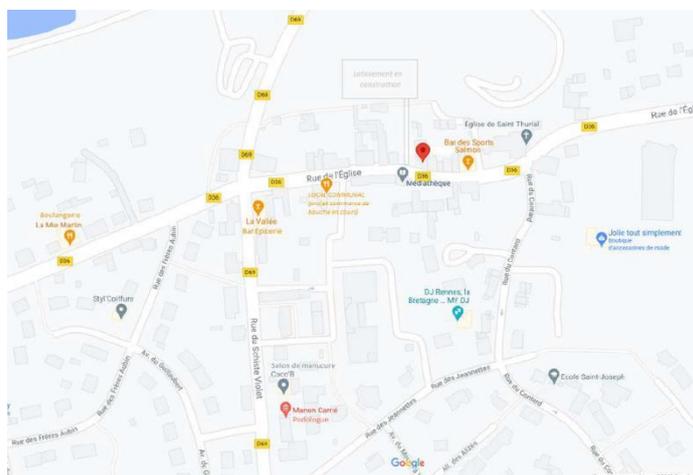
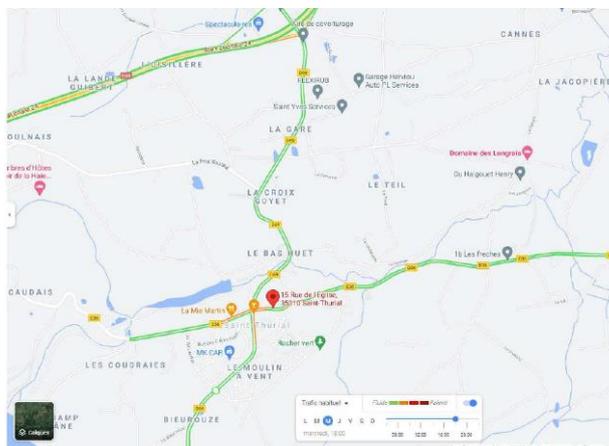
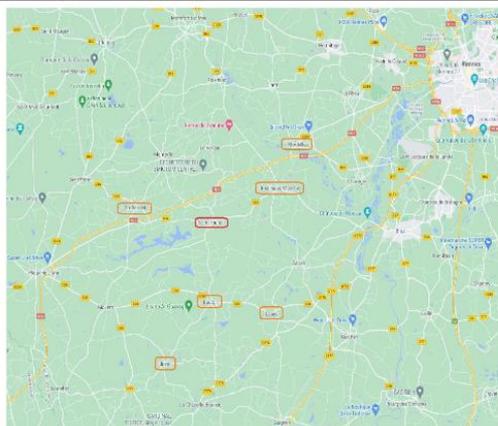
SOMMAIRE

1-	CONTEXTE et ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
2-	OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURE.....	3
3-	DESCRIPTIF DU LOCAL COMMERCIAL.....	4
4-	CONDITIONS LOCATIVES.....	6
5-	CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE.....	6
5-1	POUR UNE SOCIETE EXISTANTE.....	6
5-1-1	Une notice de présentation comprenant obligatoirement :.....	6
5-1-2	Une présentation du projet avec motivations du candidat comprenant le mode de financement et un prévisionnel d'exploitation sur 3 ans.....	6
5-1-3	Les pièces justificatives suivantes :	6
5-2	POUR UNE SOCIETE EN COURS DE CREATION.....	6
5-2-1	Une notice de présentation comprenant obligatoirement :.....	6
5-2-2	Une présentation du projet avec motivations du candidat comprenant le mode de financement et un prévisionnel d'exploitation sur 3 années.....	7
5-2-3	Les pièces justificatives suivantes :	7
5-3	POUR UNE PERSONNE PHYSIQUE EN EXPLOITATION EN NOM PROPRE.....	7
5-3-1	Une notice de présentation comprenant obligatoirement :.....	7
5-3-2	Une présentation du projet avec motivations du candidat comprenant le mode de financement et un prévisionnel d'exploitation sur 3 années.....	7
5-3-3	Les pièces justificatives suivantes :	7
6-	CONDITIONS DE REMISE DE LA CANDIDATURE.....	8
7-	CRITERES DE SELECTION	9

1- CONTEXTE et ENVIRONNEMENT DU PROJET

Le bâtiment proposé à la location est situé, 15 rue de l'Église, au cœur du centre-bourg de la commune de Saint-Thurial.

GEOLOCALISATION ET PHOTOS DU LOCAL - Local situé au 15 rue de l'Église



2- OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURE

Le présent projet s'inscrit dans une démarche d'implantation d'un commerce livré en local nu.

Les projets présentés par les candidats contribueront à promouvoir l'offre de commerce de proximité et pourront être orientés sur plusieurs secteurs :

- Salon de coiffure et barbier / Espace esthétique - bien-être – cocooning / Salon de Tatouage...
- Fleuriste / boutique de Petite décoration / Espace Expo dépôt Vente d'artistes
- Autres activités répondant à l'objet du projet et non concurrentiel vis-à-vis des commerces existants sur la commune

Dans ce cadre seront prioritairement étudiées les candidatures offrant un service de qualité et tendant à diversifier l'offre commerciale et artisanale de Saint-Thurial.

Ne seront pas étudiés les offres portant sur des activités de type bureaux, agences ...

3- DESCRIPTIF DU LOCAL COMMERCIAL

Le local NEUF à louer est défini comme suit :

- Commerce d'environ 27,5 m² donnant sur la rue principale
- Réserves d'environ 22 m²
- Wc et placard 4m²
- Places de stationnement gratuites et illimitées à proximité



Devanture gris anthracite / Logement à l'étage de 48m² avec entrée indépendante située à côté de la porte de garage

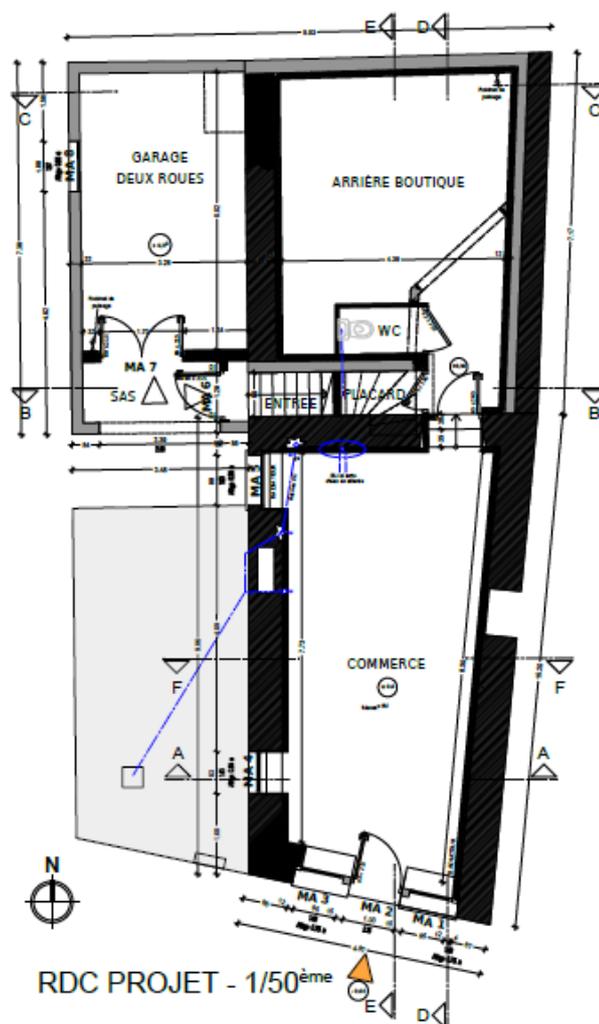


Local mitoyen de plusieurs logements et faisant face à une médiathèque au style architectural victorien.



1^{er} espace : Surface de 35m² ↑ et espace secondaire, en enfilade, aveugle, de 28m² ↓





(Un logement avec entrée indépendante de 48 m² comprenant un séjour lumineux avec de beaux volumes, un espace de cuisine, salle d'eau, chambre en mezzanine et un garage deux roues de 17m² est également disponible à la location à l'étage du local commercial. Un bail séparé pourra être réalisé.)

Le local commercial sera mis à disposition brut.

Une visite des lieux sur rendez-vous (au 02.99.85.32.72)

devra être effectuée par le candidat.

L'attestation de visite sera jointe au dossier de candidature.

4- CONDITIONS LOCATIVES

- Bail commercial 3/6/9 avec une indexation annuelle sur l'indice des loyers commerciaux
- Loyer mensuel fixé à 300 euros hors taxes
- Paiement du loyer mensuellement ou trimestriellement d'avance
- Versement d'un dépôt de garantie équivalent à un terme (mensuel ou trimestriel)
- Taxes foncières et redevance des ordures ménagères à la charge du preneur
- Dispositions de l'article 606 du code civil à la charge du bailleur. Les travaux d'aménagement seront à la charge du preneur sous réserve de validation du dossier technique par le bailleur et d'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

NOTA : **le local pourra être vendu ultérieurement**

5- CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué comme indiqué ci-dessous :

5-1 POUR UNE SOCIETE EXISTANTE

5-1-1 Une notice de présentation comprenant obligatoirement :

- la dénomination sociale et commerciale de la société
- le siège social et les contacts de la société (téléphone, email, ...)
- nom, adresse, téléphone et adresse mail du gérant ainsi qu'un récapitulatif de son parcours professionnel
- une plaquette commerciale ou un descriptif exact de l'activité exercée

5-1-2 Une présentation du projet avec motivations du candidat comprenant le mode de financement et un prévisionnel d'exploitation sur 3 ans

- La présentation devra permettre d'être projetée sur écran pour une présentation aux membres du groupe de travail municipal

5-1-3 Les pièces justificatives suivantes :

- extrait Kbis datant de moins de 3 mois
- photocopie de la pièce d'identité du gérant
- copie des derniers statuts à jour de la société
- procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- 2 derniers avis d'imposition
- 2 dernières liasses fiscales complètes (bilan et compte de résultats)
- les garanties bancaires le cas échéant
- **L'attestation de visite**

5-2 POUR UNE SOCIETE EN COURS DE CREATION

5-2-1 Une notice de présentation comprenant obligatoirement :

- le projet du nom de la future société et son siège social
- nom, adresse, téléphone et adresse mail du gérant ainsi qu'un récapitulatif de son parcours professionnel
- un descriptif exact et complet de l'activité créée

5-2-2 Une présentation du projet avec motivations du candidat comprenant le mode de financement et un prévisionnel d'exploitation sur 3 années

- La présentation devra permettre d'être projetée sur écran pour une présentation aux membres du groupe de travail municipal

5-2-3 Les pièces justificatives suivantes :

- photocopie de la pièce d'identité du gérant
- justificatif de domicile du gérant
- projet de statuts
- 2 derniers avis d'imposition
- les garanties bancaires le cas échéant
- **L'attestation de visite**

5-3 POUR UNE PERSONNE PHYSIQUE EN EXPLOITATION EN NOM PROPRE

5-3-1 Une notice de présentation comprenant obligatoirement :

- les nom, prénom, adresse, téléphone et adresse mail de la personne physique ainsi qu'un récapitulatif de son parcours professionnel

5-3-2 Une présentation du projet avec motivations du candidat comprenant le mode de financement et un prévisionnel d'exploitation sur 3 années

- La présentation devra permettre d'être projetée sur écran pour une présentation aux membres du groupe de travail municipal

5-3-3 Les pièces justificatives suivantes :

- photocopie de la pièce d'identité de la personne physique
- justificatif de domicile
- curriculum vitae
- dernier avis d'imposition
- les garanties bancaires le cas échéant
- **L'attestation de visite**

6- CONDITIONS DE REMISE DE LA CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront transmis sous pli cacheté ou par mail avant le **31 octobre 2022**.

- soit par lettre recommandée avec accusé de réception
- soit par dépôt contre récépissé au guichet de la mairie de Saint-Thurial aux jours et heures d'ouverture.
- soit par mail à mairie@stthurial.com

Les plis devront porter la mention suivante :

APPEL A CANDIDATURE

Mise en location d'un LOCAL COMMERCIAL

NE PAS OUVRIR

7- CRITERES DE SELECTION

La sélection se déroulera comme suit :

- **1^{ère} phase** : pré-sélection des dossiers des candidats suivant les critères présentés par ordre de priorité :

- *le projet*
- *la plus-value apportée par le projet à la dynamique et à la diversité commerciale – insertion dans le tissu économique de la commune.*
- *les éléments financiers du projet (viabilité économique, prévisionnel)*

- **2^{ème} phase** : entretien des candidats sélectionnés)

Les candidats sélectionnés à l'issue de la 1^{ère} phase seront reçus par une commission composée d'élus, experts et présidée par le Maire.

Le candidat présentera en détail son projet et fournira les précisions qui pourraient être demandées par la Commission.

- **3^{ème} phase** : sélection définitive

La commission définit ci-dessus effectuera le choix définitif du candidat au vue de l'ensemble des pièces du dossier et de l'entretien réalisé.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de transmettre vos demandes par email à l'adresse : mairie@stthurial.com

Aucune information ne sera communiquée par téléphone.